

DÉCLARATION D'OUVERTURE DES ETATS-UNIS

Les Etats-Unis tiennent à exprimer leur gratitude et leurs remerciements à l'Union européenne et au Gouvernement espagnol pour leur hospitalité en accueillant la 26ème réunion ordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT). Nous sommes heureux d'être ici dans la belle Palma de Majorque et nous nous réjouissons des nombreuses discussions importantes et productives que nous aurons au cours de la semaine prochaine. Nous voudrions également exprimer notre gratitude au Secrétaire exécutif et au personnel du Secrétariat pour le temps et les efforts consacrés à la préparation de cette réunion.

Nous sommes ravis que l'ICCAT célèbre son 50e anniversaire en adoptant le Protocole amendant la Convention de l'ICCAT. Il s'agit d'une occasion qui se prépare depuis près de dix ans, ce qui témoigne de l'énorme quantité de travail et de bonne volonté qui a été déployée autour de cette table. L'ensemble d'amendements que nous avons tous acceptés en principe l'année dernière, ainsi que la résolution et la recommandation y afférentes, feront entrer la Convention de l'ICCAT dans le XXIe siècle en consacrant l'engagement de l'ICCAT à une gestion prudente et scientifique de nos pêcheries et de l'écosystème marin en général, en améliorant notre processus décisionnel et en assurant transparence et participation équitable. Nous sommes fiers de nous joindre à nos collègues membres de l'ICCAT pour franchir cette dernière étape. Maintenant, nous devons tous travailler pour que ces amendements entrent en vigueur le plus rapidement possible afin qu'ils puissent tracer la voie de l'ICCAT pour les 50 prochaines années.

Alors que nous entamons les négociations de cette année, nous ressentons un sentiment de déjà-vu. Notre incapacité à nous mettre d'accord l'année dernière sur un certain nombre de questions signifie que nous devons maintenant prendre des décisions de gestion difficiles pour un certain nombre de stocks qui ne peuvent plus se permettre les conséquences de notre inaction.

Le thon obèse est particulièrement préoccupant. L'évaluation des stocks de l'année dernière a clairement montré que le stock est surexploité et connaît une surpêche, mais l'ICCAT n'est pas parvenue à un consensus sur une nouvelle mesure pour faire face au déclin et commencer le rétablissement du stock. Nous ne pouvons pas permettre que cela se reproduise. Nous apprécions le leadership du Président de la Sous-commission 1 qui a recueilli les commentaires des CPC pour élaborer une nouvelle proposition et identifier les questions les plus importantes que nous devons examiner. Les États-Unis sont prêts à collaborer avec leurs partenaires autour de la table pour enfin établir des mesures de conservation et de gestion fondées sur la science qui mettent fin immédiatement à la surpêche et rétablissent le stock dès que possible, tout en offrant des possibilités de pêche justes et équitables et en assurant une mise en œuvre efficace grâce au renforcement de la surveillance et du contrôle et d'autres dispositions.

La Commission a également appris l'année dernière que le stock de makaire bleu reste surexploité et qu'il y a surpêche, mais n'a pu parvenir à un accord sur une nouvelle mesure. En outre, l'ICCAT a appris cette année que le makaire blanc demeure surexploité. Malgré une série de recommandations de gestion au cours des 19 dernières années, le makaire bleu n'a pas quitté la zone rouge du diagramme de Kobe et le makaire blanc est toujours dans la zone jaune. La Commission ne peut plus tarder à prendre des mesures pour établir des programmes officiels de rétablissement du makaire bleu et du makaire blanc/makaire épée qui réduisent de façon significative la mortalité. A cette fin, les Etats-Unis présentent une proposition, le *Projet de Recommandation de l'ICCAT visant à établir des programmes de rétablissement pour le makaire bleu et le makaire blanc/makaire épée* (PA4-813), visant à mettre fin immédiatement à la surpêche du makaire bleu et à rétablir les deux stocks dans 10 ans, en tenant compte des débarquements déclarés et non déclarés et des rejets morts pour ces stocks. Elle comprend également de nouvelles mesures de gestion pour veiller à ce que les limites de débarquement ne soient pas dépassées et pour réduire la mortalité à la remontée et après la remise à l'eau. A cette fin, notre proposition reflète l'avis du SCRS selon lequel l'utilisation d'hameçons circulaires dans les pêcheries palangrières réduirait la mortalité des makaires surpêchés.

L'état du stock de requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord est une autre question qui préoccupe encore beaucoup les États-Unis. Nous avons montré la voie en mettant en œuvre des mesures de gestion des pêcheries conformément à la *Recommandation de l'ICCAT sur la conservation du stock de requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord capturé en association avec les pêcheries de l'ICCAT* (Rec. 17-08) et nos prises de ces requins ont été considérablement réduites. Cependant, sur la base de la mise à jour de l'évaluation des stocks de cette année, et comme spécifié dans la Rec. 17-08, d'autres mesures sont nécessaires pour rétablir le stock. En réponse, les États-Unis préparent une proposition, le *Projet de recommandation de l'ICCAT visant à établir un programme de rétablissement pour le requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord capturé en association avec les pêcheries de l'ICCAT* (PA4-814), reconnaissant que le simple fait d'exiger la libération de tous les *Isurus spp.* ne suffit pas. Des réductions ambitieuses des captures, y compris la réduction des rejets morts, sont nécessaires pour mettre fin efficacement à la surpêche et reconstituer ce stock. Notre proposition exige que les navires remettent à l'eau le requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord, mais autorise une rétention limitée de l'espèce, à condition que les CPC individuelles atteignent les réductions requises et remplissent d'autres conditions. Elle exige également l'utilisation d'hameçons circulaires et d'une ligne monofilament en nylon pour aider à prévenir le ciblage de cette espèce et améliorer la capacité de survie des *Isurus spp.* libérés. Compte tenu de l'ampleur des réductions nécessaires et des ajustements qui seront nécessaires dans la pêche, notre proposition offre un processus en deux étapes pour atteindre les niveaux de capture réduits. Les États-Unis espèrent obtenir le soutien et la collaboration nécessaires de la part d'autres CPC pour adopter cette proposition afin de mettre fin immédiatement à la surpêche et de rétablir ce stock important et gravement surexploité.

Les États-Unis sont à nouveau fiers de coparrainer le *Projet de Recommandation de l'ICCAT concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par l'ICCAT* (PA4-806), qui renforcerait les données de capture et de débarquement et simplifierait l'application de l'interdiction de l'ICCAT du prélèvement des ailerons de requin. Cette proposition a reçu un large soutien ces dernières années, et nous demandons instamment aux CPC de l'adopter lors de cette réunion.

La réduction des prises accessoires et de la mortalité de dizaines de milliers de tortues marines menacées et en voie de disparition et d'autres espèces vulnérables dans les pêcheries palangrières de l'ICCAT est une priorité particulièrement importante pour les États-Unis. Depuis des années, l'ICCAT travaille à l'adoption de mesures qui garantissent une réduction efficace des prises accessoires pour les ressources marines vivantes protégées, sans succès. Les meilleures données scientifiques disponibles du SCRS continuent de montrer l'efficacité des hameçons circulaires pour réduire les prises accessoires et accroître la survie des tortues marines et des istiophoridés après la remise à l'eau dans les pêcheries palangrières en eaux peu profondes. En tant que Commission, nous devons faire davantage pour assumer nos responsabilités à l'égard de ces espèces en ne continuant pas à autoriser des pratiques de pêche pour nos espèces cibles au détriment des espèces accessoires, telles que les tortues marines. Nous devons faire mieux.

Les États-Unis ont déployé des efforts concertés au sein des ORGP pour adopter et renforcer les mesures relatives aux prises accessoires. Au cours des trois dernières années, nous avons préconisé et constaté des améliorations dans la façon dont les ORGP recueillent les données sur les prises accessoires, ainsi que dans la façon dont elles élaborent et mettent en œuvre des mesures de gestion. En travaillant ensemble, nous pouvons continuer à renforcer la gouvernance en matière de prises accidentelles. Nous avons été très heureux de l'adoption, cette année, par la Commission interaméricaine du thon tropical (IATTC), d'une mesure rendant obligatoire l'utilisation d'hameçons circulaires dans la pêche à la palangre de faible profondeur. Nous aimerions voir des progrès similaires à l'ICCAT cette année. Utilisant les meilleures informations scientifiques disponibles et suivant le précédent de l'IATTC, les États-Unis présentent à nouveau une proposition, le *Projet de Recommandation de l'ICCAT sur les prises accidentelles de tortues marines capturées en association avec les pêcheries de l'ICCAT* (PA4-812) dans le but de mettre en œuvre l'avis du SCRS pour conserver ces espèces importantes et protégées.

Les États-Unis utilisent des hameçons circulaires à niveau national depuis 15 ans pour réduire les prises accessoires de tortues marines et la mortalité par prises accessoires dans notre pêche palangrière pélagique. Nous avons toujours fait la promotion de l'utilisation obligatoire d'hameçons circulaires et d'autres mesures d'atténuation connexes et nous sommes entièrement engagés à étendre leur utilisation à grande échelle pour conserver davantage ces espèces et d'autres espèces importantes. Malgré l'engagement ferme de

nombreux membres de l'ICCAT en faveur de ces objectifs, plusieurs membres continuent de s'opposer à l'adoption de mesures contraignantes de conservation et de gestion rendant obligatoire l'utilisation d'hameçons circulaires.

Lorsque l'organisation internationale compétente pour la conservation et la protection de ces ressources, à savoir l'ICCAT dans cette situation, n'a pas réussi à établir des mesures efficaces que ses membres doivent mettre en œuvre pour mettre fin ou réduire ces prises accessoires, les États-Unis sont tenus, en vertu du droit américain, de veiller à ce que les pays dont les pratiques de pêche en haute mer ont entraîné des prises accessoires de ressources marines vivantes protégées aient adopté un programme réglementaire régissant ces pratiques de pêche conçu pour mettre fin ou réduire ces prises accessoires qui soit comparable à celui des États-Unis, incluant, si nécessaire, l'utilisation d'hameçons circulaires.

A cette fin, au cours des deux prochaines années, les États-Unis travailleront avec leurs partenaires internationaux, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, afin d'améliorer notre compréhension de leurs pratiques actuelles en matière d'atténuation des prises accidentelles pour les pêcheries palangrières pélagiques dans le cadre de l'ICCAT, l'IATTC et WCPFC, et encourager l'adoption d'hameçons circulaires et autres outils d'atténuation des prises accessoires connexes.

Si nous continuons à ne pas faire des progrès multilatéraux dans l'adoption d'une mesure efficace d'atténuation des prises accidentelles à l'ICCAT, et si les CPC ne prennent pas de mesures indépendantes à cet effet, les États-Unis seront tenus de prendre des mesures nationales en vertu de notre législation pour identifier, dans notre Rapport au Congrès 2021, les pays qui ont des prises accessoires de ressources marines vivantes protégées mais qui n'ont pas adopté des programmes réglementaires comparables à celui des États-Unis.

En ce qui concerne le thon rouge de l'Atlantique, les États-Unis demeurent déterminés à mener à terme le processus d'évaluation de la stratégie de gestion (MSE). Malgré la recommandation du SCRS de retarder le processus d'un an pour permettre la réalisation des travaux techniques nécessaires, nous gardons l'espoir que des progrès réguliers se poursuivront et que la Commission pourra adopter une procédure de gestion provisoire pour le thon rouge d'ici 2021.

En ce qui concerne les travaux de l'ICCAT visant à élaborer des procédures de gestion plus générales, les États-Unis ont présenté un document de travail pour guider les discussions lors de cette réunion sur les calendriers et les travaux nécessaires pour atteindre les objectifs de la Commission concernant la MSE et les règles de contrôle de l'exploitation (HCR) pour le thon rouge et d'autres espèces prioritaires. La feuille de route que la Commission a élaborée pour la première fois en 2016 est maintenant dépassée, et il est important que la Commission ait une compréhension commune et claire des mesures à prendre au cours des prochaines années, y compris les rôles et responsabilités de la Commission et du SCRS, afin de rester sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de l'organisation en matière de MSE. Nous espérons que ce document sera mis à jour au cours de cette réunion annuelle afin de refléter la voie à suivre convenue pour chaque espèce prioritaire.

Malgré les nombreux défis qui nous attendent cette année, les États-Unis sont impatients de tirer parti des grands progrès réalisés par la Commission au sein du Groupe de travail permanent pour l'amélioration des statistiques et des mesures de conservation (PWG) de l'ICCAT en 2018 pour améliorer le régime de suivi et de contrôle de l'ICCAT. Nous sommes déterminés à améliorer la sécurité des observateurs de l'ICCAT et appuyons fermement l'adoption de la proposition du Groupe de travail sur les mesures de contrôle intégré (IMM) à cet égard. Les États-Unis présentent également une proposition visant à renforcer la *Recommandation de l'ICCAT sur le transbordement* (Rec. 16-15) en comblant plusieurs lacunes potentielles qui pourraient être exploitées et contribuer à la pêche IUU.

Enfin, les États-Unis ont pour priorité constante d'accroître la transparence et la responsabilité afin de permettre à l'ICCAT d'atteindre ses objectifs de conservation et de gestion. En tant que tels, nous attendons avec intérêt de continuer à prendre des mesures au sein de l'ICCAT pour renforcer l'adhésion des membres et des non-membres aux mesures de l'ICCAT, notamment en améliorant le processus d'examen de l'application et en prenant des mesures significatives pour remédier à la non-application. Cette année, les priorités du Comité d'application (COC) seront d'envisager la mise en œuvre de normes minimales pour la couverture des

observateurs scientifiques, de procéder à un examen initial des fiches de contrôle des istiophoridés et à un examen complet des mises à jour des fiches de contrôle des requins, et d'envisager la mise en œuvre des limites de capture et des exigences de déclaration des données. L'ICCAT a été confrontée à une non-application chronique de certaines questions, notamment la mauvaise mise en œuvre des exigences en matière d'atténuation des prises accessoires et la déclaration des données sur les prises accessoires et la pêche récréative, et il est temps de regarder au-delà de l'émission de lettres d'application pour résoudre ces questions. Nous attendons avec impatience de discuter de ces questions importantes au cours de la réunion du COC de cette année et de poursuivre les efforts visant à améliorer l'efficacité et l'efficacite de cet organe, y compris les mécanismes approfondis, tels que les feuilles de contrôle, qui devraient contribuer à créer des résultats significatifs en matière d'application.

Les Etats-Unis se réjouissent à la perspective de travailler de manière constructive avec tous les membres de l'ICCAT lors de cette réunion afin d'obtenir des succès sur ces questions urgentes.